

LA MEL VOUS ACCOMPAGNE POUR LA REPRISE
AIDES FINANCIÈRES AUX ASSOCIATIONS • SUBVENTIONS

ASSOCIATION À VOCATION ÉCONOMIQUE

2^e FONDS DE REBOND

Aide jusqu'à 20 000 €**

Toutes les infos sur
www.lillemetropole.fr

NORDACTIF
Les entrepreneurs engagés

MEL **MÉTROPOLE**
EUROPÉENNE DE LILLE

Vous êtes une association à vocation économique travaillant dans une des 4 filières stratégiques éligibles* au fonds de rebond MEL ?

Vous pouvez bénéficier de l'un ou l'autre de ces dispositifs :

1. une aide aux loyers jusqu'à 3 000 € maximum (pour les mois de novembre-décembre 2020) pour les associations œuvrant dans l'économie de proximité.**

2. une subvention forfaitaire jusqu'à 20 000 € (durée suivant le secteur d'activité) pour les associations œuvrant dans les 3 autres filières.**

* Dans le domaine de l'économie de proximité, la culture, le tourisme, l'événementiel ou le sport, l'agriculture-horticulture et l'industrie.

** En fonction des critères d'éligibilité du règlement intérieur.

Contactez-nous

fondsderedondassociatifmel@nordactif.org

Tél : 03 20 74 72 80